

Procès-Verbal de la Commission Electorale Réunion du 2 mai 2013, 13 h à l'AGL

Présents : Linh Tran, Jean-François van Drooghenbroeck, Florence Vanderstichelen, Olivier Pereira, Kevin Pirotte

Excusés : Véronique Vandebulcke, Guillaume Pierre

Support administratif : Marie-Sarah Delefosse

1. Recommandations

Voici les différentes propositions :

F. Vanderstichelen :

1. Étudier la possibilité de regrouper les bureaux de vote papier à LLN
2. Étudier la possibilité du vote en ligne exclusif, même le jour du vote « public en rue ».
3. Proposer la candidature de Maxime Lahou de Mons pour représenter l'ADAE.

Permanents :

- Organisation
4. Réfléchir à l'opportunité des formulaires électroniques et de l'engagement => proposition d'une demande de confirmation par mail ?
 5. Introduire dans les formulaires la date de naissance des candidats
 6. Préciser les termes « campagne neutre »
 7. Motiver les sites beaucoup plus tôt et assurer un suivi plus régulier
 8. Écrire un guideline « élections »
 9. Passer au « tout électronique » : ne plus organiser de vote papier, mais des bureaux de vote électronique : permet de faire voter tout le monde partout !
- Règlement :
10. Réunir la première commission dès octobre pour une réflexion plus approfondie sur le règlement
 11. Introduire la réflexion sur la Parité
 12. Travailler avec la CGEE pour l'organisation des élections, donner une place plus importante à celle-ci.
 13. Présenter une note de réflexion au conseil AGL concernant l'opportunité ou non de représenter les doctorants.

K. Pirotte :

14. Instaurer dans le règlement une interdiction de financement externe des listes ou du moins une obligation de présentation des comptes de campagne.
15. Étudier la possibilité d'une officialisation des déclarations des têtes de liste : éviter la convocation d'une seule tête de liste déclarée une semaine avant les élections.

2. Discussions sur ces recommandations

1. Étudier la possibilité de regrouper les bureaux de vote papier à LLN

Cette recommandation s'annule, si les recommandations n° 2 et 9 sont soutenues

2. Étudier la possibilité du vote en ligne exclusif, même le jour du vote « public en rue »

Avantages	Inconvénients
Allège la charge de travail des permanents	Problème du contrôle démocratique
Participation « 1 jour papier » : 5 % Participation « 3 jours électronique » : 30 %	Problème du matériel
Élimine le risque des « bourrages d'urne »	Comment faire pour les recours quant au vote électronique ?

Il faudra tester la proposition lors d'un conseil AGL et voir les réactions. La commission électorale soutiendra les élections uniquement électroniques.

3. Proposer la candidature de Maxime Lahou de Mons pour représenter l'ADAE

Élise Lazzeri souhaite se retirer, car elle n'est pas fréquemment à Louvain-la-Neuve, sa participation est difficile à assumer. Maxime Lahou occupe à Mons un temps plein sur des questions transversales. Il est de plus très intéressé par l'organisation des élections.

La commission électorale soutient la candidature de Maxime Lahou comme représentant de l'ADAE en son sein.

4. Réfléchir à l'opportunité des formulaires électroniques et de l'engagement => proposition d'une demande de confirmation par mail

Cette année, les permanents ont été confrontés à une dizaine d'annulations de candidatures. Ils font l'hypothèse que le simple renvoi d'un formulaire électronique n'engage pas l'étudiant. Ils proposent donc d'ajouter au formulaire électronique, une demande de confirmation par mail.

Une autre idée serait la signature symbolique de la charte du conseiller, qui sera apporté par la tête de liste.

Pour l'année prochaine, il faudra réfléchir à un système pratique et penser à différencier les élections facultaires des élections AGL.

5. Introduire dans les formulaires la date de naissance des candidats

OK

6. *Préciser les termes « campagne neutre »*

La proposition est d'ajouter à l'interdiction de propagande qui est un acte collectif, **« l'interdiction de tous les actes de démarchage et de sollicitation de vote (sous-entendu personnel) »**.

7. *Motiver les sites beaucoup plus tôt et assurer un suivi plus régulier*

Cette année, il y a un vice-président "Multisite", il faudra veiller à travailler avec lui.

8. *Écrire un guideline "élections"*

OK

9. *Passer au "tout électronique" : ne plus organiser de vote papier, mais des bureaux de vote électronique : permet de faire voter tout le monde partout !*

OK

10. *Réunir la première commission dès octobre pour une réflexion plus approfondie sur le règlement*

Pour cela, il faudra :

- Proposer au vice-recteur aux affaires étudiantes les noms des académiques membres de la commission électorale, dès septembre.
- Relire le décret participation du 21 septembre 2011, afin de voir s'il contrecarre la présidente tournante de la commission.

11. *Introduire la réflexion sur la parité*

OK, c'est à l'AGL de le faire.

12. *Travailler avec la CGEE pour l'organisation des élections, donner une place plus importante à celle-ci*

OK. Il faudra les rencontrer dès la rentrée et peut-être leur offrir une place dans la commission électorale.

13. *Présenter une note de réflexion au conseil AGL concernant l'opportunité ou non de représenter les doctorants*

C'est une bonne idée. Il faut absolument éclaircir leur statut quant au corps scientifique, au décret participation et à leur statut professionnel (FNRS, Assistant, etc.).

14. *Instaurer dans le règlement une interdiction de financement externe des listes ou du moins une obligation de présentation des comptes de campagne*



Nous pouvons demander les comptes de campagne. Mais qu'en fera-t-on ? Si ce n'est pas respecté que peut-on faire ?

Derrière cette proposition se trouve la crainte d'un financement d'une organisation politique.

15. Étudier la possibilité d'une officialisation des déclarations des têtes de liste : éviter la convocation d'une seule tête de liste déclarée une semaine avant les élections

OK. La commission propose de se réunir le jour de la clôture des candidatures avec les candidats "tête de liste". Cette réunion permettra de rappeler à tous les lignes de campagne et sera l'occasion d'une rencontre avec le vice-recteur.

16. Limiter le nombre de candidats par liste

L'idée serait de limiter le nombre de candidats par liste au nombre de sièges. Cela permet de resserrer les liens entre candidats. C'est à l'AGL de proposer ce nombre.

3. Remerciement

Les membres de la commission électorale remercient Linh pour le travail qu'elle a fourni cette année.